

Communication phonique / Haut-parleurs – Fiche de vérification mensuelle

La personne qui effectue l'inspection inscrit son nom ainsi que la date et le résultat de chaque vérification dans les cases appropriées. Elle complète ensuite le compte-rendu correspondant et insère cette fiche derrière celui-ci, en ordre chronologique.

Chaque mois, il faut vérifier que le réseau de communication phonique est en état de fonctionner. À chaque étage, vous devez vous assurer que les messages diffusés par les haut-parleurs sont faciles à entendre de partout sur cet étage.

Vérifié par : _____

Date : _____

[illegible]